

QUESTIONNAIRE D'ACCES AUX AUDITIONS & CLASSES CONCOURS 2023-2024

JAZZ/CLASSIQUE/CONTEMPORAIN (8/14 ans)

(Pour ceux qui souhaitent auditionner en **autres styles** vous devez répondre aux conditions de votre discipline de prédilection)

- **Auditions pendant les classes techniques** (les vendredis 18h15 à 19h30 pour les cycles 2 & 3 ou les samedis 10h à 11h30 pour les cycles 4 & 5 / du 11 septembre au 7 octobre)
- **Samedi 30 septembre** de 13h30 à 15h pour les petites formations (présentation d'une chorégraphie solo/duo)
- Les résultats seront affichés le **lundi 9 octobre**.

CONDITIONS	OUI	NON	REMARQUES
Classe technique du vendredi 18h15 à 19h30 ou samedi 10h à 11h30 (Cours offert)			
2 cours de danse minimum (classique, jazz, contemporain)			
Précisez tous vos cours choisis (autres disciplines compris) :			

DISPONIBILITÉS (Semaine et vacances scolaires)	OUI	NON	REMARQUES
Aux créneaux de répétitions (mercredi et samedi), à définir avec les professeurs			
Du 21 au 26 octobre			
Du 6 et 7 janvier			
Du 24 au 27 février			
Du 20 au 23 avril			

SOUHAITS DE L'ÉLÈVE

J'AI BIEN NOTÉ	OUI	NON	REMARQUES
Les concours demandent un très bon niveau technique et artistique, une assiduité sans faille ainsi qu'une très bonne condition physique et morale (blessures à répétitions, problèmes de santé récurrents...)			
J'ai bien noté que seuls les élèves sélectionnés pour participer aux concours pourront continuer la classe technique.			
La préparation et la participation aux concours entraînent des frais supplémentaires (frais d'adhésion aux fédérations, inscriptions aux concours, costumes...) La participation est de 110€ pour un passage, de 140€ pour deux passages et de 160€ pour trois passages et + (toutes disciplines confondues) + la veste ou le sweat concours officiel.			
Les frais de déplacements et d'entrées aux spectacles lors des concours sont à la charge des parents.			
Les concours ont lieu les week-ends, 4 concours pour chaque formation, plus une éventuelle finale ou autre selon le concours. Les dates seront données dès qu'elles seront connues par les professeurs.			
La décision du jury est sans appel et irrévocable.			
Toutes vos questions sont à poser avant les auditions et non après. Nous ne recevons aucune réclamation, ni des parents, ni de l'élève, après les résultats.			
En cas d'absentéisme répété, comportement inapproprié, les professeurs sont libres de vous exclure des groupes concours.			

NOM :	PRENOM :	AGE LE 1^{ER} JANVIER 2024 :
SIGNATURE DE L'ÉLÈVE	SIGNATURE DES PARENTS	

À RETOURNER AVANT LA 1ERE CLASSE CONCOURS AFIN DE VOUS VALIDER L'ENTREE AUX CLASSES CONCOURS